

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 30 SEPTEMBRE 2017

Adopté par le Comité Directeur du 9 décembre 2017

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres élus présents (13)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-adjointe), Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membres excusés et pouvoirs (4)

Vincent FREY (pouvoir à Bernard MORTELLIER), Sylvine BROUTE (pouvoir à Chantal BURBAUD)
Yves BOEHM (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN), Laurent LAINE (pouvoir à Daniel POEDRAS)

Membre excusée (1)

Agnès EUDIER

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Secrétariat fédéral : Nathalie MATTON

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Marie-Claudine PERRIN et Joël POULAIN

Début de la réunion samedi 30 septembre à 9H40, quorum atteint de 17 voix/18.

Intervention de Michel EDIAR, Président FFCO

Le Président ouvre la séance et informe tout d'abord le Comité Directeur du nombre de 8464 licenciés à ce jour, ce qui représente une augmentation de 51 licenciés par rapport à cette même date 2016. Il constate la tendance à la stagnation, mais souligne que les mois d'octobre et novembre sont traditionnellement des mois forts en termes de progression.

1. Validation des comptes-rendus

- CD du 21/05/2017 : adopté à l'unanimité
- Consultation en ligne du 04/09/2017 « CFN, CFS, CNE 2018 : report au 1^{er}, 3, 4 novembre » : adopté à l'unanimité
- Consultation en ligne du 12/09/2017 « Site internet : validation de la proposition finale » : adopté à l'unanimité
- Consultation en ligne du 14/09/2017 « Transformation CDD assistante généraliste en CDI » : adopté à l'unanimité
- Conférence des Présidents de Ligue du 02/09/2017 : le vote se fait après relecture et ajustements d'un certain nombre de points à la demande de Valérie BERGER-CAPBERN.
Vote : CR validé à l'unanimité et à diffuser par le secrétariat administratif aux Présidents de Ligues.

2. Adoption de la « Charte d'éthique et de déontologie »

Le Président rappelle que cette charte est finalisée et informe le Comité Directeur que sur recommandations du DTN, elle a été complétée conformément aux principes du CNOSF. Puis il présente le registre des intérêts que chaque membre de la FFCO devra remplir, qui restera au siège de la FFCO, et que tout licencié pourra consulter lors de L'Assemblée Générale de la FFCO.

Après discussions, vote : adoptée (16 voix pour, 1 abstention)

3. Projet fédéral : Réunion des Présidents de Ligues

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur que la rencontre avec les Présidents de Ligues du 02/09/2017 a été très constructive et que la suite à donner a été modifiée : le choix de se réunir une deuxième fois à Paris pour toutes les Ligues au lieu des réunions de zones prévues a été fait. Cette prochaine réunion aura donc lieu le samedi 25/11/2017 de 9h30 à 17h au CISP Ravel – Porte de Vincennes, et sera ouverte à tous les membres du Comité Directeur de la FFCO et à deux représentants de chaque ligue.

Le Secrétaire Général précise qu'il y a donc nécessité de faire évoluer notre proposition au niveau du Projet Fédéral avant cette réunion, par un travail préalable en commissions. Valérie BERGER-CAPBERN est en charge d'organiser ce travail qui sera validé lors du Bureau directeur du 24/11/2017



4. Règlement des Compétitions : propositions d'évolution

Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur toutes les évolutions prévues dans le Règlement des Compétitions. Après discussions et modifications importantes, le nouveau Règlement des Compétitions est voté à l'unanimité :

- CO pédestre : adopté
- CO à VTT : adopté
- Raid Orientation : au vu du nombre très faible d'équipes participants au Championnat de France « Raid Orientation » 2017, il est proposé de le renommer Coupe de France « Raid Orientation » et de mettre en place un classement de type CN sur ces épreuves. La proposition est adoptée à l'unanimité
- CO Multisports : adopté

5. Calendriers 2018 et 2019

Bernard MORTELLIER présente au Comité Directeur les différentes manifestations pour validation.

Calendrier 2018

CO pied

- Nationale NW du 10/06/2018 (CD22) : en attente, sous réserve d'un Traceur National
- Nationale SW du 18/03/2018 (8702/1905NA) : validée avec un Traceur National stagiaire
- Course à étapes : Normandie O'Tour du 22-23/09/2018 (2704NM) : retenue, sous réserve de retour d'expertise
- Challenge National des Ecoles de CO NW du 30/06 et 01/07/2018 (0207HF) : validé

CO ski

- Championnats de France Longue Distance et MassStart (7309AR) : validés, en attente des dates retenues par l'organisateur
- Championnat de France Moyenne Distance et CFC des 03-04/02/2018 (3810AR) : validés
- Championnats de France des 10-11/02/2018 (0504/8405PZ) : en attente, Bernard MORTELLIER va proposer d'organiser les Championnats de France Sprint et Relais au lieu des Championnats de France Longue Distance et MassStart demandés.

CO VTT

- Nationales MassStart et Moyenne Distance NW des 12-13/05/2018 (7715IF) : retenues, sous réserve de retour d'expertise (3 abstentions)
- Championnats de France Moyenne Distance et Relais des 22-23/09/2017 (3914BF) : retenus, sous réserve de retour d'expertise (3 abstentions)
- Championnat de France MassStart et Championnat de France des Clubs des 09-10/06/2018 (8404PZ) (au lieu des Championnats de France MD et LD demandés) : retenus, sous réserve de retour d'expertise (3 abstentions)
- Championnat de France Longue Distance du 29/04/2018 (2606AR) : en attente
- Championnat de France du 28/04/2018 (2605AR) : en attente, Dominique ETIENNE va proposer d'organiser le Championnat de France de Sprint au lieu du Championnat de France de Moyenne Distance demandé

Raid'O

- Manche de la Coupe de France : Raid Azur des 28-29/04/2018 (CD83) : validé
- Manche de la Coupe de France : Raid O'Bivwak des 19-20/05/2018 (Ligue AR) : validé
- Manche de la Coupe de France : Raid La Vallée de la Blanche des 15-16/09/2018 (0405PZ) : validé

Pour tous les dossiers en attente, la décision est reportée au prochain Comité Directeur du 09/12/2017.



Calendrier 2019

CO pied

- Nationale SE du 07/04/2019 (Ligue PZ) : validée
- Nationale NW du 07/04/2019 : pas de dossier de candidature
- Nationale NE du 23/06/2019 (2508BF) : validée
- Nationale SW du 23/06/2019 (CD33) : validée (1 abstention)
- Nationale SW du 23/06/2019 (3408/1106OC) : dossier de candidature non-retenu par manque d'experts dans la structure organisatrice.
- 3 Jours de Pâques en Alsace des 20-22/04/2019 (6803GE) : retenue, sous réserve de retour d'expertise
- Championnats de France de Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs des 04-05/05/2019 : deux dossiers de candidature déposés (8809GE et 3913/3914BF) en attente du passage de l'expert, décision reportée au Comité Directeur du 09/12/2017
- Championnats de France de Relais-sprint, de Longue Distance et de Relais de catégories des 31/05 et 1^{er}-02/06/2019 (7309AR) : validés
- Championnats de France de Nuit, de Sprint et Critérium National des Equipes des 31/10 et 02-03/11/2019 (3705CE) : validés
- O'France du 07-12/07/2019 (1705NA) : dossier de candidature non retenu, ce dernier reposant sur des dérogations par rapport au règlement financier et la ligue ayant mis des réserves sur ce dossier.
- O'France du 07-12/07/2019 (Ligue PZ) : en attente de retour de la Ligue, suspendu jusqu'au prochain Comité Directeur du 09/12/2017
- JEC (Junior European Cup) : deux dossiers de candidatures ont été reçus pour cet événement de la part du club 1905NA et du CD07. Ces deux dossiers offraient une belle qualité technique. Le comité directeur a décidé de retenir le dossier proposant la solution hébergement la plus aboutie. Sur cette base c'est le CDC007 qui se voit confier cette organisation. Il est proposé en contrepartie au club 1905NA d'organiser le championnat du COMOF (MCO) en 2020.

14h55 : Départ de Bernard MORTELLIER, pouvoir à Jean Philippe STEFANINI

6. Finances

Le Trésorier présente au Comité Directeur un comparatif financier entre 2016 et 2017 avec une différence au niveau des recettes de moins 56552 euros (moins de taxes : pas de 3 Jours, 1 Nationale en moins, O'France VTT au lieu du pédestre, O'Cerdanya pas encore reçu) et une différence au niveau des dépenses de plus 80845 euros (un emploi supplémentaire). Il souligne que l'on s'oriente vers un exercice légèrement déficitaire et rappelle que cela correspond à la prévision faite lors de l'Assemblée Générale de la FFCO de mars 2017.

7. Évènementiel : calendrier des candidatures

Hélène EDIAR présente au Comité Directeur le projet évènementiel avec les candidatures possibles en termes d'évènements à venir. Elle rappelle qu'à ce jour, Paris a obtenu l'organisation des Jeux Olympiques de 2024, qu'une démarche de la FFCO vers l'IOF a été entreprise pour valoriser la CO avant Paris 2024 et postuler en tant que Sport invité.

Elle souligne qu'une excellente façon d'augmenter notre visibilité, serait de postuler à des organisations internationales auparavant. Deux candidatures pour JEC 2019 et COMOF 2020 sont validées, une possibilité de MTBO 2021 et WOC 2022 sont à étudier. La possibilité de nommer un chef de projet dans le cadre du service civique est évoquée.

8. Paris 2024

Le Président rappelle au Comité Directeur que le Ministère des Sports souhaite que tout le monde soit solidaire de Paris 2024 et il souligne un objectif fort qui serait de proposer la Course d'Orientation en tant que sport additionnel à ces futurs JO en France. Par un courrier à l'IOF du 19/09/2017, il a sollicité celle-ci afin de construire une stratégie commune et travailler à des actions dans les mois ou années à venir, afin de maximiser les chances d'être inclus en tant que sport invité, car le CIO doit valider ceux-ci en décembre 2020. Jusqu'en 2020, la FFCO va œuvrer dans ce sens et le Président va solliciter la Ligue Ile de France pour une implication particulière dans ce projet. Bernard MORTELLIER est nommé référent auprès du CNOF.



9. Relations avec l'ONF

Le Président informe le Comité Directeur qu'il est parfois sollicité pour des problèmes rencontrés avec l'ONF lors de l'organisation de courses (problèmes récurrents avec certaines agences locales : refus d'autorisations ou impositions de contraintes incompatibles avec la CO). Dans le cadre de la Convention Nationale signée avec l'ONF en juin 2015, il a donc demandé une rencontre avec la Direction Nationale de l'ONF et en parallèle a lancé une concertation vers les ligues afin d'obtenir un recensement des difficultés rencontrées sur le terrain.

La réunion avec l'ONF étant prévue le 19/10/2017, il a été décidé de relancer les ligues pour avoir des données fiables à présenter lors de celle-ci.

17h00 : Départ de Dominique ETIENNE, pouvoir à Hélène EDIAR
Départ de Marie Claudine PERRIN, pouvoir à Mathieu LEMERCIER

10. CFC 2018 : Statut sur les clubs qui ne respectent pas les critères « Expert » et/ou « Ecole de CO »

Le Comité Directeur décide que les clubs qui ne respectent pas les critères seront informés et en attente de mise en conformité pour Les CFC 2018.

11. E-learning FFCO

Valérie BERGER-CAPBERN fait le point sur le sujet. La conférence des Présidents de Ligue a considéré que ce sujet méritait d'être plus approfondi. En parallèle des structures déjà consultée, Mickael PARZYCH a informé la fédération qu'il créait une entreprise d'E-learning et a transmis à la FFCO une proposition de collaboration. En attendant que la commission Formation reprenne le sujet, c'est le Secrétaire général qui assure le suivi de ce dossier

12. Coupes de France 2017 : calendrier des remises de récompenses pour CO à pied, à VTT et des Clubs

Le Comité Directeur décide que la remise des prix pour CO à pied et CO à VTT aura lieu aux AG de Ligues et que la remise des prix pour les Clubs aura lieu lors de la 1^{ère} Nationale 2018 où le club sera présent. Un bénévole est souhaité pour la réalisation des classements 2017 (Commission Pratiques sportives).

17h20 : Départ de Daniel POËDRAS, 16 voix représentées

13. Point sur les référents ligues

Le Comité Directeur prend acte que plusieurs ligues n'ont pas encore envoyé leurs référents dans plusieurs domaines. Le secrétariat fédéral relancera les ligues plus particulièrement concernant le référent Jeunes/RDE.

14. Proposition d'aide sur 3 ans en cartographie pour « nouvelle Ecole de CO »

Le comité directeur constate que ce n'est pas ce poste qui est le plus difficile à traiter et qu'il est assez facile d'obtenir des financements pour ce type de cartes de proximité. L'expérience passée a aussi montré un risque d'effet d'aubaine préjudiciable. Il est donc proposé de privilégier une piste autour de la formation d'animateur ou la mise à disposition de fiches pédagogiques.

15. O'Camp : prévision 2018 dans le Jura, réflexion sur les dates

Le Comité Directeur prend acte que l'équipe de O'Camp a bien fonctionné en 2017, qu'elle sera reconduite en 2018 et décide que O'Camp 2018 aura lieu du 29 juillet au 5 août 2018 dans le Jura. Il est précisé qu'il faut inciter à la mise à disposition gratuite des cartes pour ce projet envers les jeunes.

16. CO à ski : dossier d'organisation des WSOC 2022 dans le Jura, porté par Patrick DESBREST (World Ski Orienteering Championship-Championnat du monde de course d'orientation à skis)

Le dossier WSOC 2022 est en attente. Une co-organisation Franco-Suisse pourrait être envisagée.

Le Comité directeur considère que le coordinateur doit d'abord rechercher un soutien des clubs locaux et passer par l'avis du président de la ligue avant que la FFCO ne se prononce sur ce dossier.



17. Passerelles avec une fédération délégataire olympique unisport

Joël POULAIN souhaite que la FFCO réfléchisse à une possibilité de partenariat avec d'autres fédérations comme la Fédération Française d'Athlétisme en offrant pour le titulaire d'une licence FFA le 1/2 tarif sur la 1ère année de licence FFCO. Le Comité directeur considère qu'une telle démarche ne peut exister que de façon réciproque et qu'au vu du tarif de notre licence par rapport aux autres licences fédérales, il n'est pas sûr que les autres fédérations soient demandeuses. Il ne s'oppose pas à ce que Joël POULAIN interroge la FFA sur leur éventuel intérêt sur une démarche réciproque.

17h40 : Départ de Marie-Violaine PALCAU et de Chantal BURBAUD, 15 voix représentées

18. Club France

Joël POULAIN informe le Comité Directeur qu'une séance de dédicace avec les athlètes des équipes de France (pied et VTT) sera organisée lors du Critérium National des Equipes et que les affiches pour ces dédicaces sont en cours de finalisation.

Il indique également que Thierry Gueorgiou ne pourra pas honorer l'invitation qui lui a été faite par la Fédération d'être présent au Critérium National des Equipes. Sa présence au Championnat de France des Clubs 2018 reste à l'étude.

Joël Poulain rappelle qu'en 2020 la Fédération fêtera son 50^{ème} anniversaire. Le Comité Directeur propose à Joël d'être le chef de projet de cette commémoration.

Fin de la réunion à 18h00

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

